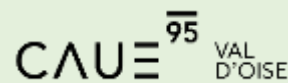
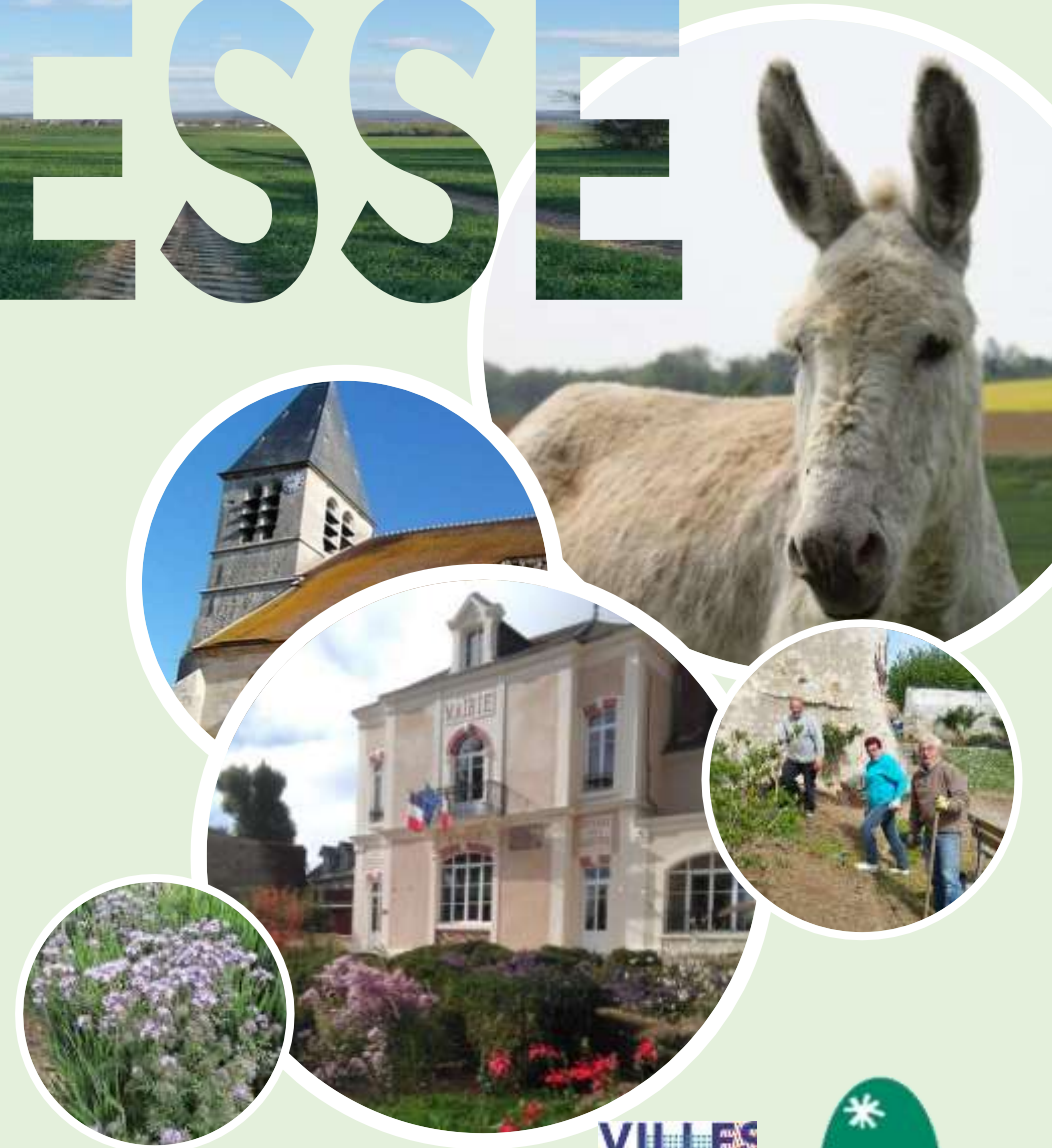


LONGUESSE

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

DOSSIER DE CANDIDATURE

20 JUILLET 2022



SOMMAIRE

1. LONGUESSE, VILLAGE RURAL.....	3
2. JUSTE UN PEU D'HISTOIRE	5
3. ANIMATION DE LA DÉMARCHE.....	7
I. Information.....	7
II. Animation.....	13
4. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT.....	17
I. Les premiers pas vers le fleurissement.....	17
II. NOS ACTIONS.....	19
III. NOS PROJETS.....	25
IV. NOS SOUHAITS.....	26
5. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC.....	28
I. Gestion environnementale.....	28
II. Qualité de l'espace public.....	29
6. VISITE DU JURY.....	33
1. Accueil.....	33
2. Organisation de la visite.....	33
7. ANNEXES.....	38



La croix du Vexin



1. LONGUESSE, VILLAGE RURAL

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue dans notre village de Longuesse et vous remercions de l'attention que vous allez porter à la démarche de fleurissement et d'embellissement de notre commune.

Notre village rural compte 550 habitants ; il est situé dans le Parc Naturel Régional du Vexin Français, au sein de la Communauté de Communes du Vexin Centre, sur un territoire de 850 hectares, constitué principalement de plaine agricole et de quelques 120 hectares de bois. Il est traversé par la rivière l'Aubette et la voie verte du Paris-Londres. Notre église Saint-Gildard, classée aux Monuments Historiques, récemment dotée de magnifiques vitraux contemporains, suscite l'intérêt et la curiosité des promeneurs. Elle est également un lieu de culture où se succèdent expositions, conférences, concerts.

Soucieuse de l'environnement, la commune s'est engagée dans la gestion écologique de ses espaces publics avec le Zéro Phyto, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, l'installation de chaudières biomasses dans les bâtiments communaux.

Notre petite commune ne dispose que d'un seul Agent Communal. Mais, notre force de frappe repose aussi énormément sur la mobilisation sans faille de nos nombreux bénévoles très présents et actifs lors des différentes manifestations festives et journées citoyennes organisées régulièrement.

Au-delà des moments conviviaux de ces rencontres favorisant le lien social, cela nous permet



d'expliquer nos préoccupations environnementales, la biodiversité, l'évolution des méthodes de travail, mais aussi de valoriser notre territoire rural en relation avec le Parc Naturel.

L'obtention d'une première fleur serait une belle récompense et conforterait les efforts fournis par notre commune et ses habitants qui œuvrent depuis plusieurs années pour offrir un cadre et une qualité de vie agréables tout en mettant en valeur le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.

Cette première fleur serait également un formidable encouragement pour mener à bien tous nos projets en cours.

Norbert LALLOYER

Maire de Longuesse



2. JUSTE UN PEU D'HISTOIRE



Notre territoire fut occupé de très longue date, comme en atteste une fouille archéologique révélant la présence d'une nécropole datant de 750 à 700 avant notre ère.

De l'époque gauloise subsistent les vestiges, actuellement recouverts, d'un dolmen au lieu-dit « La Pierre

aux Prêtres ». La période gallo-romaine a laissé les traces d'une voie reliant Magny-en-Vexin à Poissy. La chaussée Brunehaut, encore dénommée ainsi, indique aussi la présence des Francs. Des pavés et des bornes milliaires, aujourd'hui enfouis, témoignent encore de ces présences passées.

L'étymologie de la dénomination de notre commune est controversée. Pour les uns, elle tiendrait à sa forme sinueuse et allongée le long d'une seule rue principale. Pour d'autres, et peut-être plus sérieusement, elle pourrait provenir du mot « essart », désignant des terrains défrichés, en longueur : « longa essa ».

Les premiers écrits connus faisant référence au village de Longuesse datent de l'an 918. Il s'agit d'un acte de donation de Charles-le-Simple, roi des Francs, donnant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés

« des villages appelés Sirefontaine et Longuesse avec les chapelles, les terres, les prés et les dîmes en dépendant. »

L'église actuelle, classée monument historique le 31 mai 1910, a été construite à partir du début du treizième siècle. Elle est remarquable par les dimensions de son chœur pour un si petit village. Sa conformation laisse supposer qu'elle n'a pas pu être terminée, pour des raisons qu'on ignore encore.

La Mairie-école a été construite en 1889 pour le centenaire de la Révolution française.

Une croix pattée, dite « Croix d'Orléans », subsiste sur le plateau ouest de la commune.

Nous pouvons enfin mentionner deux lavoirs publics et un moulin à eau privé en cours de restauration.

Notre village rural était, jusqu'au milieu du siècle dernier, presque exclusivement consacré à l'agriculture. Il s'y trouvait naturellement les artisans nécessaires à cette activité : maréchal-ferrant, forgeron, bourrelier. Il existait par ailleurs une féculerie et une carrière de pierres.

L'intérêt des Longuessois(es) pour la préservation de leur cadre de vie n'est pas nouveau : en 1979, l'intégralité des habitants de notre commune a signé une pétition s'élevant



contre l'implantation d'une double rangée de pylônes à très haute tension traversant 'Le Clos des Vignes' c'est-à-dire la magnifique prairie, accueillant de nombreuses vaches, située sur le versant nord-est du village.

Après de multiples démarches auprès du Président de la République de l'époque, du ministre de tutelle d'EDF, du préfet et un dépôt de plainte, le Conseil d'Etat a annulé le dossier EDF de ce projet.

Enfin, une gare, devenue propriété privée, rappelle qu'un petit train, 'le tacot', reliant Magny à Pontoise, s'arrêtait à Longuesse.



3. ANIMATION DE LA DÉMARCHE

I. Information

2020 était l'année de lancement de 2 projets :

- Le fleurissement de l'espace public et la participation au concours 'Villes et Villages fleuris' du Val d'Oise.
- Le fleurissement par les habitants intéressés, de l'espace disponible devant chaque maison dans le cadre de l'opération ' je jardine mon village'.

2021 a été l'année de la mise en œuvre du projet de fleurissement de l'espace public et l'inscription au concours malgré les difficultés rencontrées dues à la crise sanitaire.

2022 création de nouveaux espaces végétalisés et inscription au concours « Label régional Villes et Villages Fleuris ».

Pour rappel, en 2014, Longuesse a été l'une des premières communes à suivre la charte zéro phyto. Après sensibilisation auprès des habitants, la démarche est comprise. La présence de plantes adventices sur les trottoirs et les caniveaux est acceptée. Notre agent communal a bénéficié d'une formation spécifique qui a été suivie par une formation sur 'la gestion différenciée'. L'entretien des allées du cimetière utilise désormais un matériel de désherbage mécanique, les abeilles solitaires en ont investi les lieux.

a. Actions scolaires

Depuis plusieurs années afin de sensibiliser les enfants à leur environnement et à sa préservation, une démarche commune s'est installée entre la municipalité et les enseignants de l'école communale.





Pour exemples :

- Dans le cadre d'un chantier bénévole, en 2019, une haie champêtre a été plantée avec les enfants : aubépine, charme commun, cornouiller sanguin, églantier, érable champêtre, fusain d'Europe, noisetier coudrier, prunellier,



- troène commun et viorne obier, avec l'aide technique du PNR.
- Chaque enfant a eu plaisir au moyen d'une étiquette d'identifier son arbre. C'est par la FICIP, Fédération des Chasseurs de l'Île de France qu'une partie de ces essences a été fournie gracieusement. Avec son concours, une deuxième sensibilisation sur la faune vivante dans nos bois a suscité un atelier dessin des animaux. Trois panneaux explicatifs ont été réalisés par les élèves au niveau des ponts de l'Aubette et de la boîte aux lettres.

- À la suite de la visite fortuite du potager de M. Jean-Louis APARISI en 2018, les enfants ont pu découvrir, haricots, salades, tomates, épinards et potirons. De là, un terrain communal a été mis à disposition. Chaque petit enfant de la maternelle a planté son potiron et la section des grands a récolté plus de 64 potirons, Rouge Vif d'Etampes et Courges musqués, cuisinés en soupe, tartes et gâteaux au profit de la coopérative de l'école. Plantés le 17 mai, récoltés le 17 octobre, vendus le 17 novembre.





- En 2020 malgré la pandémie, la plantation et la récolte des potirons ont eu lieu sans les élèves mais la vente s'est faite à la sortie des classes.
- En 2021 la plantation des potirons a eu lieu sur un espace public.
- En 2022 l'opération va être reconduite par M Jean Louis APARISI et M Joël LALLOYER. Comme chaque année, les parents pourront cuisiner soupes et tartes pour la vente.
- Projet 2021 : la plantation de 2 pommiers à l'aire de jeux était prévue.

- En 2022 l'école de Longuesse s'est inscrite au concours 'écoles fleuries' initié par l'Education Nationale. Ce projet éducatif permet aux élèves d'être sensibilisés à la biodiversité et aux valeurs citoyennes à travers le jardinage. Avec les membres de la commission 'Fleurissement' et les bénévoles, le 04/02/2022 les élèves encadrés par leurs professeurs ont plantés trois arbres fruitiers sur un espace communal.



La notion de transmission étant une valeur importante aux yeux de la commission, l'action de planter un arbre va être reprise par l'image et devient l'identité visuelle de la communication de notre commission à laquelle pourrait s'adjoindre, nous l'espérons une fleur.



b. Communication et valorisation touristique

1. Le chemin de randonnée

Les anciennes traces de la petite voie ferrée du 'tacot' au siècle dernier sont devenues au fil du temps un chemin de promenade, puis un chemin de randonnée, suivi de son intégration au parcours à vélo du 'Paris-Londres' et aujourd'hui fait partie du circuit pédestre du 'Grand Paris'. Ce chemin de randonnée est relayé au niveau du département par le 'Guide des Sorties Nature' du Val d'Oise et son site web 'Val d'Oise tourisme', par 'Le carnet de rendez-vous' du PNR et son site, par l'office de tourisme, au niveau national par la publication

du P'tit Crapahut, aux éditions Glénat, qui inventorie les chemins de randonnées de France et le site de la Fédération Française de Randonnée. Le magazine 'Le Parisien' au mois d'avril 2021 a consacré un numéro spécial sur le GR1, le tour du Grand Paris. Longuesse est dans cette boucle, le seul restaurant du village 'Les Randonneurs' est cité et incite à la pause. L'éco-tourisme dans le Vexin est attractif.

Enfin, Longuesse se situe sur un des circuits vers Saint Jacques de Compostelle, vraisemblablement de longue date, comme en atteste la coquille sculptée de l'Eglise. Venant du nord-est pour rejoindre Chartres, des pèlerins traversent Longuesse.

2021 était une année Compostellane, le 25 juillet tombait un dimanche : le jour de la semaine où le tombeau de l'apôtre aurait été découvert vers 810. Lors de la visite, les jurés pourront remarquer, la statuette représentant Saint Jacques, réalisée par un Longuessois de l'atelier de sculpture.



2. Le patrimoine - Le patrimoine longueussais inventorié se compose :

- La croix pattée et la croix de chemins dite croix-rouge dont le socle remonte au XII^{ème}
- L'église Saint Gildard du XIII^{ème}
- Le socle de la croix du cimetière, élément protégé par arrêté du 22/10/1937



3. Les ânes

Depuis 2006 M. Gilles LEMAIRE et Mme. Sandrine LEMAIRE, tous deux guides du Vexin, proposent balades ou bivouacs à la découverte du Vexin au pas tranquille des ânes à l'instar de Stevenson ! Cette activité est relayée par tous les moyens de communication départementaux, nationaux ou sur le net. Les applications sur smartphone comme 'Around Paris' ou 'Enlarge Your Paris' proposent des idées de sorties, qu'elles soient culturelles, sportives ou d'évasions au sein du Grand Paris et l'activité de M. et Mme. LEMAIRE y figurent en bonne place !

4. Le cyclotourisme

Notre petite départementale est fréquentée par de nombreux cyclistes, en clubs ou en famille. L'Avenue Verte Paris-Londres participe à l'augmentation de la fréquentation de notre village aux beaux jours.

5. La carrière de Vigny-Longuesse

La carrière de Vigny-Longuesse de 6 hectares a servi à la construction de nombreux édifices dans le Vexin, son exploitation s'est arrêtée en 2001. Ce site géologique de renommée internationale est un récif corallien du Crétacé. En 2003 la carrière à ciel ouvert a été classée 'Espace classé Naturel Sensible' [ENS].

Le site a été aménagé et sécurisé en 2005 pour la visite, en 2009, classée Réserve Naturelle Régionale [RNR]. Ces milieux sont riches en flore et en faune : plusieurs espèces d'orchidées, campanules, ibéris, hélianthèmes soient 330 espèces végétales et 65 espèces de papillons, insectes dont le criquet turquoise et 50 espèces d'oiseaux dont les buses variables dont on peut chaque jour observer le vol.



Ce patrimoine participe au développement géo-touristique et a un intérêt pédagogique pour les élèves et les étudiants en géologie et culturel pour le grand public. En complément de ces atouts, il existe à Longuesse une vente à la ferme et un restaurant de village.

II. Animation

a) Le bénévolat

Depuis de nombreuses années, les longuessois répondent présent aux appels de mobilisation, que ce soit dans le cadre de chantiers participatifs pour l'entretien de parties communes : travaux de peinture, réfection du toit du lavoir, démolition de local vétuste, plantation de haies, élagage... mais aussi pour des journées citoyennes, nettoyage de printemps (ramassage des déchets) ou pour une cause nationale comme le Téléthon.

En 2020, au niveau du stade et de son futur aménagement, 80 charmilles ont été plantées par des bénévoles.

En 2022 projet de création d'une haie champêtre reconduite grâce à la FICIP, en automne avec la participation des élèves.



b) La communication

Concernant la vie municipale, le journal de la commune ou son site internet permet de porter à la connaissance des Longueussais, les informations, entre autres, en rapport avec notre environnement.

Exemples :

- La connaissance des plantes invasives à combattre comme la Renouée du Japon, dont quelques plants s'étaient installés sur la commune, le Buddleia ou l'ailante. Assurer la vigilance, par l'information.
- Les mesures de restriction d'eau ou d'interdiction, en période estivale pour la préservation des ressources.
- La révision du PLU (plan local d'urbanisme) en 2018, le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) sont aussi des moyens d'informer des aménagements futurs.
- Depuis quelques mois, l'application 'Illiwap' sur smartphone permet de véhiculer l'information plus rapidement.

Néanmoins, nous sommes très attachés au boîtage qui permet un contact de proximité.



c) Nos associations



L'association 'Assomivel', avec l'appui de la mairie, maître d'ouvrage du projet, et la fondation du patrimoine ont permis grâce aux financements alloués par les institutions régionales, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), et départementales, par des mécènes et des dons, le remplacement des verrières de l'église St Gildard, par 14 magnifiques vitraux contemporains du peintre M. Jean-Paul AGOSTI et du Maître Verrier, Atelier Simon-Marq.

Nous souhaitons que la mise en valeur de ce patrimoine encourage davantage les visiteurs à s'arrêter. De plus chaque année a lieu l'exposition d'œuvres ' le salon de mai'.

Grâce à l'association 'Azimut' qui promeut l'art, des artistes, peintres, sculpteurs, céramistes, peuvent exposer leurs œuvres lors du salon 'Les petits formats'.. C'est dans l'église St Gildard que se déroulent toutes ces manifestations culturelles : concerts,

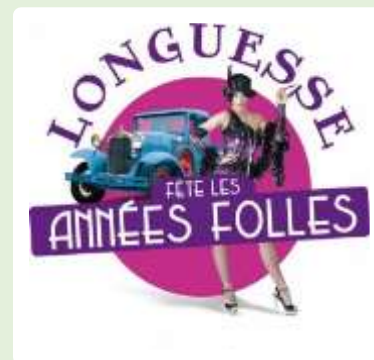
expositions, conférences, auxquels les Longueussais sont attachés depuis de nombreuses années et qui ont de plus en plus de succès. La renommée de ce salon dépasse les limites de l'Île de France.

Le lien social et le bien vivre ensemble se propagent aussi par d'autres moyens que sont : La bibliothèque, les ateliers : sculpture, écriture, théâtre, l'amicale des anciens...

La liste ne serait pas complète si l'on n'évoquait pas la grande réussite de la fête 'les Années Folles' en quelques chiffres, 1 an de préparation par 150 bénévoles, 100 animateurs costumés, 1100 repas chauds servis, 3000 visiteurs.

Toute cette solidarité nous porte à croire que la 'commission fleurissement' a un bel avenir devant elle.





4. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

I. Les premiers pas vers le fleurissement

En 2008, un projet de plantations accompagné par Mme. Magali LAFFONT fut réalisé devant la mairie et sur le flanc de l'église dans le cadre d'un chantier participatif avec la plantation de 300 buis, d'arbustes et d'hortensias entre les absidioles de l'église.

En 2009, le CAUE a lancé une opération « je jardine mon village » sous la direction de Mme. CACHIN.

En 2014, sous l'impulsion de notre maire, M. Norbert LALLOYER, Mme. LORIN, amatrice éclairée, a été sollicitée pour l'adjonction de vivaces.

Notre employé municipal M. Régis MEERSSCHAERT et Mme. Jocelyne LORIN, bénévole ont garanti la pérennité de l'ensemble depuis 2008. Les années suivantes d'autres plants ont été ajoutés grâce au support du PNR.

a) Création de la commission « Fleurissement »

En juin 2020, la nouvelle municipalité a relancé le projet de fleurissement du village. La création d'une commission « Fleurissement » a vu le jour lors d'un conseil municipal. À la tête de cette commission M. Jean-Louis APARISI avec M. Christian ROUSSEL aidés par les Conseillers Municipaux : Mme. Martine ABRAHAM, M. Joël LALLOYER, M. Norbert LALLOYER, M. Raymond LEFEVRE, Mme Sylvie MORGUE. Cette commission a été complétée par des bénévoles : Mme. Jocelyne LORIN, Mme. Catherine LEFEVRE et Mme Françoise LALLOYER, sans oublier notre agent communal.

En juillet 2020, nous bénéficions d'une aide technique grâce aux professionnels du Parc Naturel Régional du Vexin (PNR) et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et d'une aide financière.



Deux projets sont à l'ébauche avec Mesdames Magali Laffon et Odile Visage, paysagiste au PNR pour la mise en œuvre de l'embellissement du village et avec madame Sylvie Cachin pour conduire l'opération « Je Jardine Mon Village ».



La première visite du village avec Mesdames les paysagistes et avec Monsieur Jourdheuil membre du jury départemental, nous permet d'envisager notre participation au concours départemental « Villes et Villages Fleuris » (VVF).

En octobre 2020, les espaces à embellir sont définis. Avec l'aide de Mme Visage les vivaces et arbustes sont choisis, la première commande est prête.

b) 2021 Des débuts difficiles

La commission « Fleurissement » souhaite informer les Longueussais (es) de cet engagement municipal et envisage une réunion publique.

Les outils de communication sont prêts, flyer et questionnaire (cf annexes).

La pandémie due au Covid nous a contraints à reporter plusieurs fois cette réunion, de plus la limitation des déplacements a entravé la livraison des plantes au 09/04/2021.

Malgré ces conditions, les membres de la commission et quelques bénévoles œuvrent « masqués » chaque semaine à la création ou reconfiguration des massifs existants.

De la mi-mars jusqu'à juin, ce sont 280 heures accomplies par six bénévoles, 500 m² ont été embellis.



II. NOS ACTIONS

A) Les plantations en 2021

Sur les 600 plantes prévues : bulbes, vivaces, arbustes, et pommiers, sélectionnés, 150 ont pu être plantés, Sur les 7 espaces de fleurissement, 2 ont été privilégié :

1) Massif de la mairie et de l'église

Des liatris floristan violet, des pérovskias blue spire, des échinops blue globe, des verveines bonariensis, des achillées filipendula cloth of gold, des géraniums brookside, des véroniques austriaca royal blue, des ceratostigmas et des dolospermas complètent la palette de couleurs, bleu, jaune, rose et blanc déjà existante, renforcée par le vert soutenu des buis.

La floraison commence au printemps par les deux pommiers 'Everest' et continue avec l'étalement de la floraison de toutes les vivaces, des hydrangeas paniculata et macrophylla, des amélanchiers et ce jusqu'à la fin de l'automne avec la présence des asters.



2) Massif sur la place des tilleuls

Des vivaces ont été ajoutées aux hortensias déjà existants.

- Au fond et à la mi-ombre les couvre sol, géraniums macrorrhizum sont installés en pied de mur.
- De place en place ont été plantés, des campanules, des sédums matrona, des géraniums Rozanne, des liatris.

La palette de couleur va du rose pâle au rose foncé, au bleu. La floraison commence du mois de mai jusqu'en automne. Il est prévu d'associer cet automne, des bulbes pour ajouter une floraison printanière.

Nous n'avons planté que des vivaces rustiques pour la pérennité des massifs, peu gourmandes pour diminuer la consommation en eau, certaines mellifères pour favoriser la biodiversité et l'occupation des chambres de notre hôtel à insectes, résistantes pour la maîtrise des dépenses. L'objectif de ces choix étant aussi de réduire la charge de travail de notre seul agent communal qui a augmenté depuis l'application de la charte zéro phyto.



3) Les autres massifs

Néanmoins, les autres massifs ont été entretenus et agrémentés de plantes issues de dons et feront partie de la deuxième phase de plantation en 2022.

4) Le milieu humide

Longuesse a la chance de bénéficier d'un milieu humide grâce à l'Aubette. Des iris d'eau prélevés en aval du rû, ont été replantés sur les berges au niveau du lavoir. Ce petit écosystème va être l'objet de tous nos soins.



5) Les entrées du village

De plus, 2 massifs ont été créés avec des rosiers, des perovskias et plantes de bordure. Les couleurs retenues sont le rouge, le jaune et le bleu, 3 couleurs que l'on retrouve dans le blason du village mais qui sont aussi les 3 couleurs primaires.



6) Amendement et paillage

Le compost est fourni gracieusement par M. DESOR, agriculteur du village. La protection du sol par miscanthus permet de maintenir l'humidité et de limiter les adventices. Il est renouvelé au besoin et acheté auprès d'une production voisine. Nous avons la chance d'avoir une terre argilo-limoneuse, un climat de type 3 de n'avoir qu'une dizaine de jours à - 5 degrés C° en moyenne en hiver, ce qui nous permet d'implanter un grand nombre d'espèces.



B) Les plantations en 2022

Les membres de la commission et les bénévoles dès janvier envisagent les nouvelles plantations par espace ainsi que la création de 2 nouveaux sites.

1) La place de la mairie et l'église

Remplacement de 3 vieux rosiers par 3 grimpants David Austin, adjonction d'hydrangeas grimpants, clématites et lierre. Création de 3 réserves sur trottoir sur mur de pierres en face de la mairie pour 3 rosiers grimpants.

2) L'aire de jeux

Plantation de 2 pommiers et d'un poirier avec la participation des enfants de l'école communales et des instituteurs. Action projetée l'an passé, réalisé le 4 février 2022

3) Le clos du moulin

Plantation de 2 rosiers grimpants dans le but de masquer un transformateur EDF

4) Les berges de l'aubette

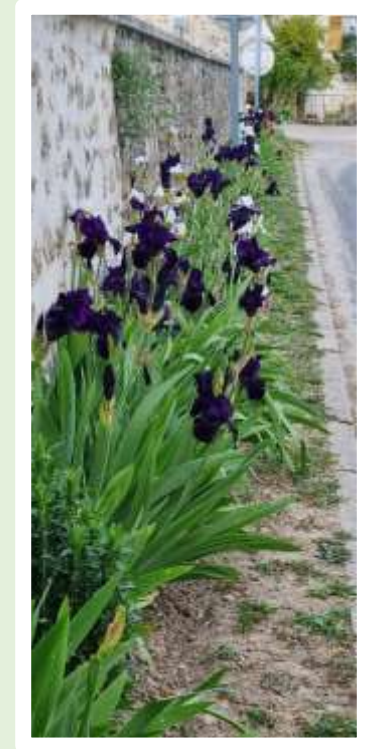
Adjonction de plantes endémiques, iris d'eau et scolopendres et de vivaces, dryoptéris et asters divaricatus



5) Pied de mur du moulin, espace renommé 'mur des iris'

Adjonction de rosiers grimpants et buissons

1. Création en sortie de village sur une retenue de terre d'un massif de vivaces retombantes, basses et moyennes, dont la floraison va s'étaler du printemps à l'automne.
2. Création d'une plate-bande en pied de mur du cimetière avec 8 rosiers, grimpants et buissons et gauras blancs et rose



III. NOS PROJETS

a) à court terme

- Installer 3 cuves de 1000l d'eau de pluie pour assurer l'arrosage
- Installer 3 bacs en bois en lieu et place de 3 arbres morts pris dans le béton d'un trottoir
- Remplacer les buis touchés par la pyrale, malgré les actions mises en œuvre

b) à moyen et long terme

- Pérenniser l'ensemble par l'élaboration d'un planning mensuel des actions à mener
- Réaliser un inventaire exhaustif des plantes pour le suivi
- Continuer à associer les élèves aux actions de sensibilisation à la biodiversité
- Implanter des panneaux pédagogiques de sensibilisation et de préservation du milieu humide



IV. NOS SOUHAITS

- Intégrer et harmoniser l'embellissement avec l'environnement végétal naturel dont bénéficie la commune.
- Offrir un cadre de vie agréable aux Longueussais avec des espaces fleuris et entretenus
- Assurer la pérennité de l'ensemble végétal par notre vigilance et laisser le temps accomplir son œuvre.
- Organiser l'année prochaine une journée des plantes.

Nous, les membres de cette toute jeune 'commission fleurissement', les quelques bénévoles avons conscience de la tâche et de la responsabilité qui nous incombent.

L'obtention d'une fleur serait un moyen inestimable pour encourager les Longueussais à venir nous rejoindre mais aussi pour la reconnaissance du travail accompli avec peu de moyens humains.





5. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

I. Gestion environnementale

a) Actions en faveur de la biodiversité

- Création d'un sentier pédestre permettant de faire une boucle autour du village en 2018
- Mise en place d'un hôtel à insectes en février 2020
- Installation d'un composteur au cimetière en 2020
- 4 agriculteurs sont installés dans le village dont
 - L'un pratique l'élevage de charolais
 - Un autre pratique l'agriculture de conservation qui favorise le maintien d'une couverture du sol et de la diversification des espèces végétales. Cette pratique interdit le labour des terres qui est remplacé par le travail des vers de terre permettant ainsi une meilleure infiltration des eaux.
- Mise en place des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français ; deux agriculteurs volontaires se sont engagés à ne plus intervenir sur quelques parcelles identifiées pendant 5 ans renouvelables afin de laisser la biodiversité reprendre sa place. Nous avons déjà pu en constater des effets positifs avec le retour de nombreux hérons et aigrettes blanches qui avaient pratiquement disparu du paysage.



b) Actions en faveur des ressources naturelles

- Adoption du Zéro Phyto en 2014
- Classement de la zone des marais en espace naturel sensible (ENS) en 2014 et très récemment en Espace Naturel Sensible Départemental (ENSD) afin de protéger la biodiversité sur cet espace
- Renouvellement du réseau d'assainissement dans les jardins privatifs longeant le Chemin des Marais début 2018
- Installation de 2 chaudières biomasses permettant de chauffer la mairie (plaquettes bois), l'école et les 3 logements aidés en 2018 et 2019 (granulés)
- Récupération des déchets végétaux de la commune, stockés sur le terrain d'un Longuessois, puis réutilisés en compost pour le fleurissement du village
- Notre station d'épuration datant de plus de 50 ans, devenue obsolète, va disparaître en 2023. Le réseau de notre commune sera raccordé à la station de la commune voisine, permettant ainsi une mutualisation des dépenses et faciliter l'investissement sur la mise aux normes



II. Qualité de l'espace public

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

La Commune de Longuesse a été l'une des premières du Vexin à s'engager dans la gestion écologique de ses espaces publics. Le 6 décembre 2016 signature d'une convention d'appui financier intitulée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en présence de Mme. Ségolène ROYAL.

- Réhabilitation d'une ancienne ferme et création de 3 logements neufs à loyer modéré avec de la haute technologie énergétique en 2017

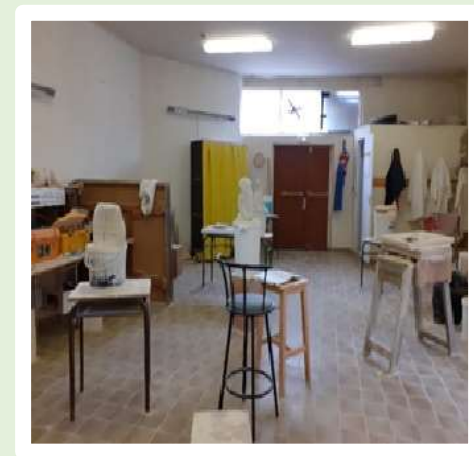


- Réfection totale de la façade de la mairie
- Remplacement des verrières en octobre 2018 par des vitraux contemporains dans l'église classée monument historique en 1910
- Aménagement du carrefour Chemin des Marais assurant la sécurité des piétons et facilitant la circulation des bus, engins agricoles et autres véhicules en 2018
- Chantiers bénévoles organisés chaque année (sauf en 2020 et 2021) : plantations, nettoyage de printemps, travaux de restauration de peinture
- En 2018, Organisation d'ateliers en collaboration avec le Parc Naturel du Vexin afin de mener une réflexion globale sur l'avenir de la commune notamment en assurant un développement harmonieux et respectueux de notre patrimoine
- Achèvement de la réfection du mur du cimetière en 2019





- Finalisation de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques en avril 2019
- Extinction totale de l'éclairage public du 1er juin au 15 septembre
- Mise en place de lampes basse consommation pour l'éclairage public
- Réaménagement du terrain communal en cours
- En 2022, embellissement du centre du village par le remplacement des bordures de trottoir en béton par des bordures en grès et la réfection des trottoirs assurant la sécurité et l'accessibilité
- Mise en valeur nocturne des vitraux de l'église par des luminaires led, réalisée par le célèbre plasticien Yann Kersalé
- Rénovation de l'atelier sculpture





Conclusion

Les chiffres sont plus puissants que les mots :

- Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 80% depuis 1970
- Entre 2000 et 2010 les changements ont été les plus importants de l'histoire humaine Les sols fertiles, sont menacés par l'activité humaine

Les enjeux sont énormes à l'échelle d'une petite commune mais chacun à son rôle à jouer.

La 'commission fleurissement' va mettre tout son dynamisme à rassembler de nouveaux bénévoles de tout âge, pour améliorer le cadre de vie de tous. Et au-delà du fleurissement, partager les valeurs de protection de notre environnement.



6. VISITE DU JURY

1. Accueil

Le jury sera accueilli à la mairie par le Maire, M. Norbert LALLOYER, les membres de la commission 'fleurissement', l'agent communal et des bénévoles.

2. Organisation de la visite

La visite débutera devant la mairie et vous fera découvrir ses massifs et ceux attenants à l'église St Gildard, qui ont débutés en 2009, en 2014 embellis avec des vivaces et en 2021 réétudiés avec Mme. Odile VISAGE paysagiste.

Nous nous dirigerons vers la place des tilleuls, espace agrémenté de nouvelles vivaces. Deux bancs de pierre offrent un moment de pause aux randonneurs et aux cyclistes. Une armoire à livres réalisée par un bénévole complète ce lieu.

Nous nous engagerons dans la rue du moulin où un massif d'angle est fleuri et entretenu par l'habitant et poursuivrons vers la zone humide où passe le ru 'L'aubette', Ici les deux berges ont été nettoyées et agrémentés de plantes hygrophytes.

Nous longerons le long pied de mur en pierres de l'ancien moulin, habillé du printemps à l'automne, de bulbes, jonquilles, tulipes, iris au printemps, sauges, véroniques, rosiers grimpants l'été et d'asters à l'automne.

Nous poursuivrons vers le cimetière où les murs de pierres ont été habillés de rosiers grimpants et de gauras ce printemps.



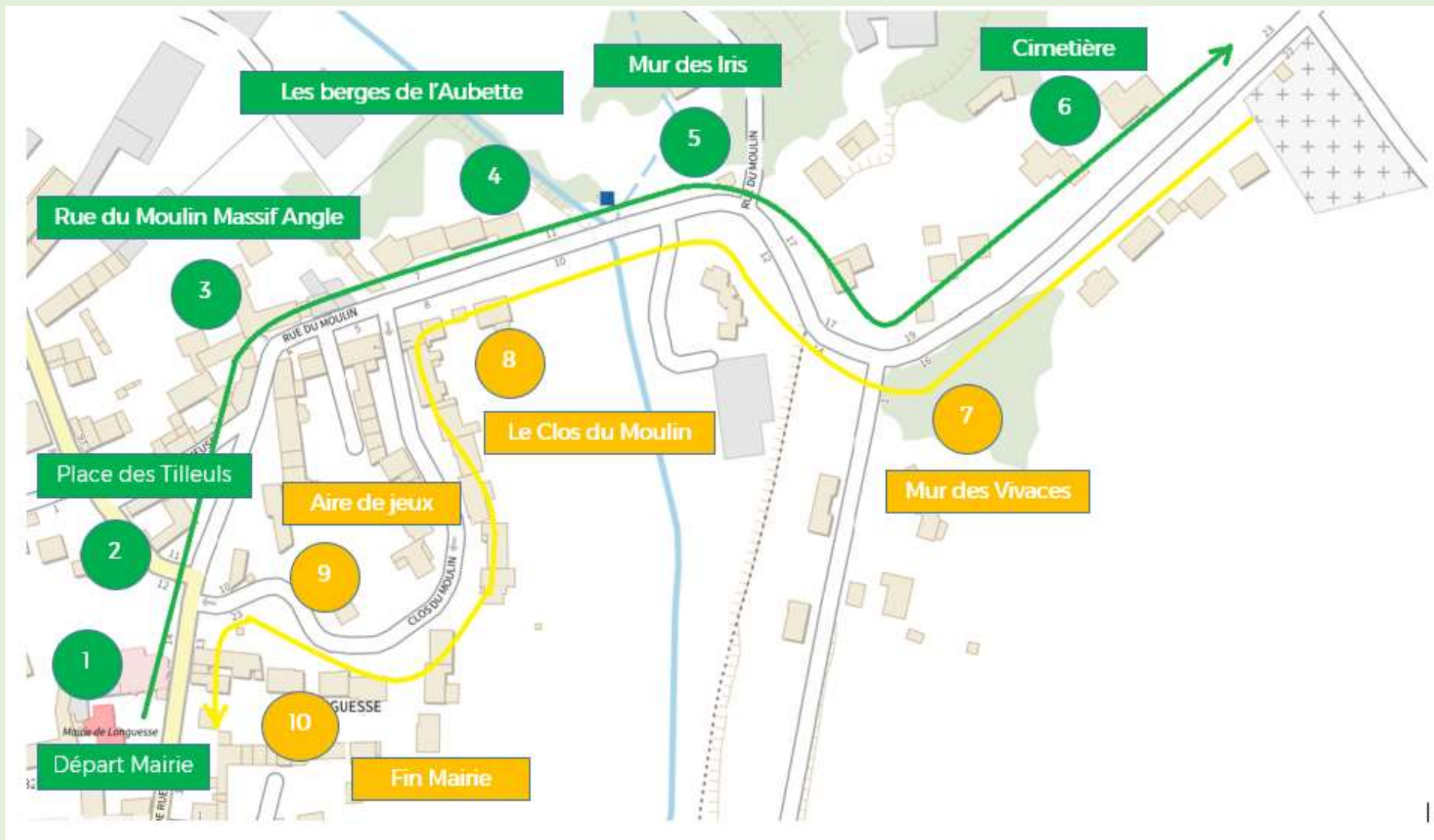
Nous reviendrons sur nos pas pour traverser 'le Clos du Moulin', espace le plus récent du village pour finir par l'aire de jeux des enfants où s'étale une variété de potirons, des artichauts, des arbres fruitiers, une rocaille d'aromatiques.

La visite s'achèvera à l'Eglise, lieu de culte et d'événements, par un cocktail.

Nous vous souhaitons de passer un moment agréable dans notre village.







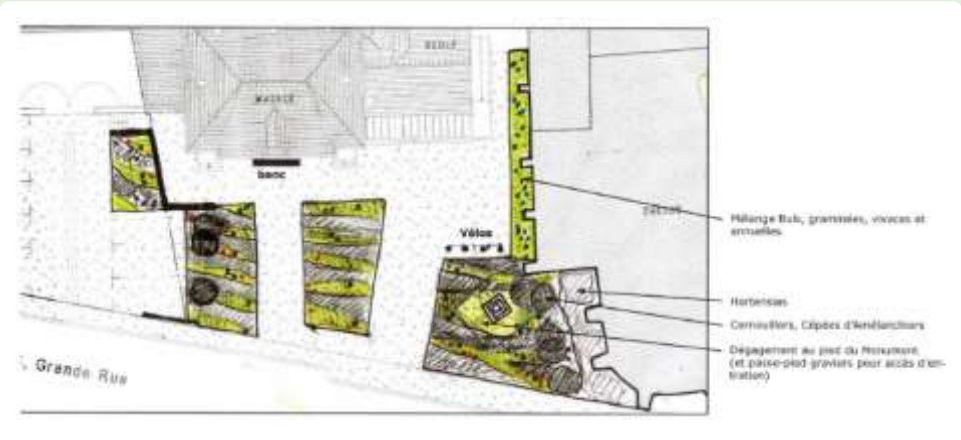
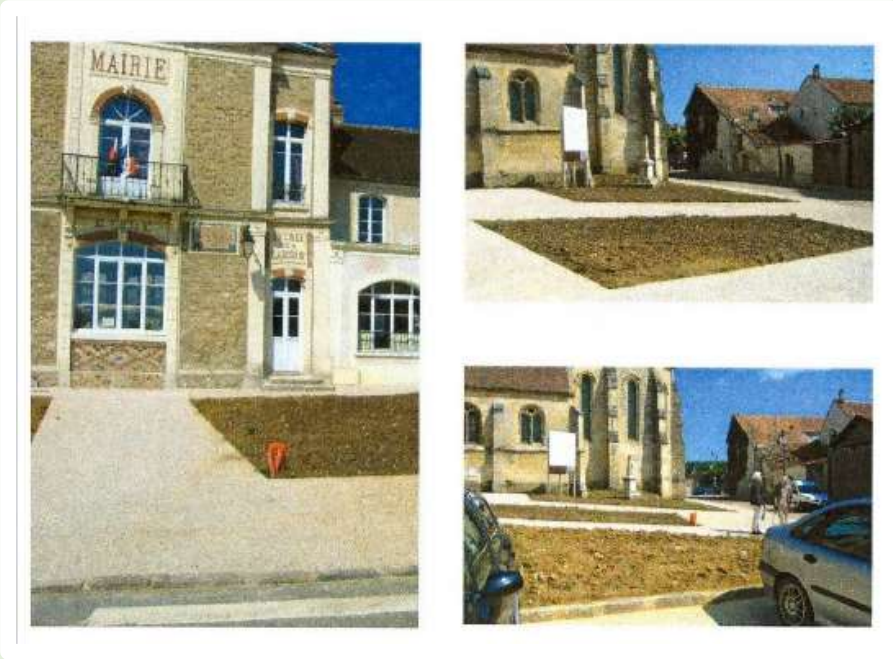


7. ANNEXES

1. Avant/après massifs
 - a. Massif Mairie
 - b. Rue du Moulin - Massif de l'angle
 - c. Rue du moulin - Pied de mur
 - d. Aire de jeux - Rocaille
2. Photos Bénévolat - Création d'un espace lecture - Potirons
3. Flyer - Information Longuessois/es - Projet réunion publique pour « Je jardine mon village » à la fin des restrictions sanitaires



1. Avant/après massifs
 a. Massif Mairie



1. Avant/après massifs
Massif Mairie



1. Avant/après massifs

Rue du Moulin - Massif de l'angle



1. Avant/après massifs
Rue du moulin - Pied de mur



1. Avant/après massifs
Aire de jeux - Rocaille



2. Photos Bénévolat - Création d'un espace lecture





3. Photos bénévolat - Avant/Après Potirons



4. Flyer - Information Longueussois/es - Projet réunion publique pour « Je jardine mon village » à la fin des restrictions sanitaires

Pourquoi pas nous ?

Certains villages du Vexin se sont déjà lancés !

Jardinons notre Village en 2021 !

Grâce à la participation financière du :

PNR - Parc Naturel Régional de la Vallée Française
CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement

Au 1er Trimestre
Accompagné par une paysagiste-conceptrice, faisons un geste pour l'environnement et fleurissons :
- Le Centre de notre Village
- Devant chez vous.

Au 2ème Trimestre
Participons au Concours Villages & Villages de France pour obtenir notre première fleur !

- Prochainement -
L'opération « Je Jardine mon Village » sera lancée par la plantation d'un panierier (voleté à défilé) par les atchers de l'école primaire de Longueuse, près de l'aire de jeu de Clos du Moulin

Pour en savoir plus ou participer ?
Une réunion publique se tiendra à la Mairie en présence des paysagistes le ... à ...
On sème* à Longueuse ! Rejoignez-nous !
Compte tenu de la situation sanitaire cette réunion est susceptible d'être reportée.

* Pour votre santé, jardinez 5 plantes par an.

Logo CAUE 95

Questionnaire

Merci à chacun de participer à ce questionnaire qui va nous permettre d'évaluer le nombre de personnes potentiellement intéressées et d'identifier vos actions à mener. Entourer votre réponse.

Question 1
Saviez-vous qu'il existe une commission "fleurissement" qui porte ce projet ?
Oui / Non

Question 2
Ce projet commun retient-il votre intérêt et vous donne-t-il l'envie d'y participer ?
Oui je pense / Je dois y réfléchir / Je ne crois pas

Question 3
Seriez-vous prêt à offrir votre temps en toute convivialité pour l'embellissement de notre village ?
Oui régulièrement / Oui occasionnellement / Non je ne crois pas

Question 4
Avez-vous des contraintes de terrain qui vous empêcheraient de fleurir devant chez vous ?
Oui (à noter dans l'espace « commentaires ») / Non

Question 5
Seriez-vous intéressé(e) par une journée « Troc de plantes » entre habitants ?
Oui / Non

Suite

Si vous ne pouvez pas assister à la Réunion Publique du ... à ... H... vous avez la possibilité de déposer ce questionnaire dans la boîte à lettre de la Mairie.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous laisser vos coordonnées, les membres de la commission auront plaisir à vous contacter.

Si vous avez des questions vous pouvez les envoyer par mail à :
maire.longueuse@orange.fr
OBJET : Fleurissement du Village

Vos Coordonnées : _____

Vos Commentaires : _____